

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 27^e séance
tenue les 6, 9, 13 et 21 octobre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 9 novembre 2009

E-27-2 CITÉ DU SAVOIR À LAVAL

E-27-2.1 Convention relative à la subvention

Le Comité exécutif :

1. déclare que les conditions mentionnées à la résolution adoptée par le Comité exécutif le 17 juin 2008 sont réalisées ; et
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer, pour et au nom de l'Université, les ententes suivantes :
 - i) une option d'achat de la partie hors sol du bâtiment par la Ville de Laval en faveur de l'Université ;
 - ii) un amendement au protocole d'entente entre La Cité du Savoir et l'Université; et
 - iii) une entente relative à la subvention de 8,350M\$ à des fins d'éducation, accordée par la Ville de Laval à l'Université;

conformes aux projets qui ont été soumis au Comité exécutif, avec les modifications qu'ils jugeront approprié d'y apporter, après que ces ententes, incluant toute modification, aient été visées par le Bureau des affaires juridiques.

E-27-2.2 Convention de jouissance paisible

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer, pour et au nom de l'Université, les ententes suivantes :

- i) une déclaration confirmant l'extinction des clauses résolutoires prévues au contrat de location et au contrat de sous-location intervenus avec Éducation Savoir Laval ; et
- ii) une convention de jouissance paisible avec Banque Nationale du Canada

conformes aux projets qui ont été soumis au comité exécutif, avec les modifications qu'ils jugeront approprié d'y apporter, après que ces ententes, incluant toute modification, aient été visées par le Bureau des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

**Résolutions adoptées à la 27^e séance
tenue les 6, 9, 13 et 21 octobre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 9 novembre 2009

Cette autorisation est toutefois conditionnelle à ce que la Ville de Laval et la Cité du Savoir adoptent et remettent à l'Université les résolutions mentionnées à l'Annexe G du contrat de location et à ce que La Cité du Savoir consente au promoteur, Éducation Savoir Laval, un droit d'emphytéose sur l'immeuble sur lequel sera construit le Campus Laval, tel que mentionné aux paragraphes 26.1.1 du contrat de location et 14.1.1 du contrat de sous-location.

E-27-3 DOCTORAT HONORIS CAUSA

Le Comité exécutif décerne le doctorat *honoris causa* à la personne dont le nom paraît au document 2009-A-16/27^e/3/2, déposé aux archives, et sujet à son acceptation.

E-27-4 CRÉATION DE LA CHAIRE SUR LA POLLUTION DE L'AIR, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET NOMINATION DE LA TITULAIRE

Le Comité exécutif :

1. approuve la Convention de chaire de recherche établissant la création de la «Chaire sur la pollution de l'air, les changements climatiques et la santé de l'Université de Montréal», selon le document 2009-A-16/27^e/4/1, déposé aux archives;
2. autorise la directrice générale du Bureau Recherche - Développement - Valorisation, Mme Dominique Bérubé, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer cette convention après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;
3. nomme Mme Audrey Smargiassi, professeure adjointe de clinique au Département de santé environnementale et de santé au travail de la Faculté de médecine de l'Université et chercheure à l'INSPQ, titulaire de la *Chaire sur la pollution de l'air, les changements climatiques et la santé de l'Université de Montréal*, pour un mandat d'une durée de cinq ans, débutant le 15 décembre 2008 et se terminant le 31 mars 2013.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

**Résolutions adoptées à la 27^e séance
tenue les 6, 9, 13 et 21 octobre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 9 novembre 2009

E-27-5

ENTENTE DE CESSION DE LA PART INDIVISE DES DROITS DE
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'ACCESSOIRE D'ALLAITEMENT
MATERNEL EN LIEU PUBLIC

Le Comité exécutif :

1. approuve l'entente de cession des droits de propriété intellectuelle de « l'Accessoire d'allaitement maternel en lieu public » à être conclue avec Mme Elhamsadat Seyed Javad;
2. autorise la directrice générale du Bureau Recherche-Développement-Valorisation, Mme Dominique Bérubé, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer cette entente après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, selon le document 2009-A-16/27^e/5/1, déposé aux archives

E-27-9

NOMINATION DE MEMBRES AUX COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA
RECHERCHE

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes :

Pour le Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUÉR) :

1. M. Laurent Karim Béland, représentant étudiant, pour un mandat d'une durée d'un an, débutant le 13 octobre 2009 et se terminant le 31 mai 2010;
2. Mme Tania Saba, représentant les cycles supérieurs, pour un mandat d'une durée de trois ans, débutant le 13 octobre 2009 et se terminant le 31 mai 2012.

Pour le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté de médecine (CÉRFM) :

1. Mme Dominique Langelier, représentante de la collectivité, pour un mandat d'une durée de trois ans, débutant le 15 septembre 2009 et se terminant le 31 mai 2012.

Pour le Comité d'éthique de la recherche des sciences de la santé (CÉRSS)

1. Mme Laurence Baret, spécialisée en éthique, pour un mandat d'une durée de trois ans, débutant le 13 octobre 2009 et se terminant le 31 mai 2012.

E-27-10

CENTRE SUR LA BIODIVERSITÉ : DÉSIGNATION DE DEUX
REPRÉSENTANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL AU SEIN DU COMITÉ
DE SÉLECTION D'UNE ŒUVRE D'ART

Le Comité exécutif désigne les personnes suivantes au Comité *ad hoc* pour la sélection d'une œuvre d'art devant être intégrée à l'architecture ou à l'environnement du Centre sur la biodiversité de Montréal :

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

**Résolutions adoptées à la 27^e séance
tenue les 6, 9, 13 et 21 octobre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 9 novembre 2009

1. Mme Louise Grenier, directrice du Centre d'exposition de l'Université de Montréal, représentante de l'Université de Montréal;
2. Mme Pascale Ouellet, adjointe au vice-recteur à la recherche de l'Université de Montréal, observatrice sans droit de vote.

E-27-11

NOMINATION DE PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements de nomination de professeurs et de chercheurs selon les documents 2009-A-16/27^e/9.3 (série 1 à 2) déposés aux archives.

E-27-12

NOMINATION D'UN VICE-DOYEN ET SECRÉTAIRE À LA
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans les documents 2009-A-16/27^e/9.4, déposé aux archives.

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

PATRY, Richard : vice-doyen et secrétaire de faculté à compter du 31 août 2009 et pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des Statuts, soit jusqu'au 31 mai 2012.

E-27-13

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES MESURES
FINANCIÈRES RELATIVES AUX ÉTUDIANTS ET AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CEPSUM

Le Comité exécutif :

1. renouvelle le mandat de M. André Ferron à titre de membre du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants, pour un deuxième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2013;
2. renouvelle le mandat de M. Robert Panet-Raymond à titre de membre et président du Conseil d'administration du CEPSUM, pour un troisième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2013.

E-27-14

OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux documents 2009-A-16/27^e/10.1 (série 1 à 26) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 27^e séance
tenue les 6, 9, 13 et 21 octobre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 9 novembre 2009

E-27-15 ANNULATION D'UN GRADE

Le Comité exécutif annule l'octroi de grade décerné à l'étudiante dont le nom paraît au document 2009-A-16/27^e/10.2/1.

E-27-17 DÉCLARATION CONFIRMANT L'EXTINCTION DES CLAUSES
RÉSOLUTOIRES PRÉVUES AU BAIL ET AU SOUS-BAIL INTERVENUS
AVEC ÉDUCATION SAVOIR LAVAL

Le Comité exécutif

1. autorise le recteur, M. Luc Vinet ou le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer, pour et au nom de l'Université, la déclaration confirmant l'extinction des clauses résolutoires prévues au bail et au sous-bail intervenus avec Éducation Savoir Laval, selon le document 2009-A-16/27^e/2/4.
2. demande à la direction de réitérer auprès de la Ville de Laval sa requête visant l'adoption par son Conseil des résolutions prévues aux articles 1.2 et 1.3 de l'annexe G du bail intervenu le 25 septembre 2009 entre Éducation Savoir Laval et l'Université de Montréal.

La secrétaire générale,

Francine Verrier